

# Politique et actualité économique

Arnaud Diemer  
Université Auvergne,  
3<sup>ème</sup> année de Licence

Site : <http://www.oeconomia.net>  
Rubrique Economie générale  
Cours politique et actualité  
économique

# PLAN DE COURS

## **Introduction**

### **1<sup>ère</sup> Partie : Les politiques conjoncturelles**

Dossier 1 : La politique budgétaire

Dossier 2 : La politique monétaire

Dossier 3 : La politique fiscale

### **2<sup>ème</sup> Partie : Les politiques structurelles**

Dossier 6 : La politique industrielle

Dossier 7 : La Politique de la concurrence

Dossier 8 : Les politiques régionales

Dossier 9 : La politique sociale, et sa place au sein de la politique économique

## INTRODUCTION

→ Définition de la politique économique

→ Les liens entre théories économiques et politiques économiques

→ Objectifs et typologie des politiques économiques

→ Les instruments de politiques économiques

→ Les acteurs des politiques économiques

→ L'environnement socio-économique et les nouvelles contraintes de la politique économique

## → Définitions des politiques économiques

Selon Jan Tinbergen (1963), économiste et directeur du Bureau central du plan du gouvernement néerlandais, la politique économique revient à manipuler délibérément un certain nombre de moyens pour atteindre une certaine fin. Tinbergen distinguait trois séries de moyens :

(1) La politique quantitative, représentée par les « *changements qui peuvent être apportés dans les valeurs des instruments de la politique économique* ». C'est le mode d'action le moins ambitieux, mais le plus rapide et le plus fréquemment employé.

(2) La politique qualitative implique des changements dans la structure, c'est-à-dire dans « *l'ensemble des éléments de l'organisation de la société humaine* ».

(3) Les réformes correspondent à des « *changements dans les traits les plus fondamentaux de l'organisation sociale* ». Ils sont relatifs tantôt aux valeurs spirituelles, tantôt aux « *relations essentielles entre les êtres humains* ».

Selon Jean-Paul Thomas, « *c'est l'action du pouvoir politique dans le domaine économique* » (1994, p. 3). Ce qui signifie (1) que c'est une manière orientée et cohérente de conduire les affaires économiques, (2) que c'est l'ensemble des actions concrètes poursuivies dans un domaine particulier (elles doivent être suffisamment nombreuses pour donner corps à la notion de politique économique).

Selon Liêm Hoang-Ngoc, la politique économique est généralement définie comme « *le domaine d'intervention des pouvoirs publics dans la régulation de l'économie marchande capitaliste* » (2000, p. 1).

De façon plus précise, la politique économique est « *la branche des théories économiques qui traite des diverses façons dont l'Etat peut intervenir pour infléchir la conjoncture, notamment en ce qui concerne l'évolution de la production et du niveau des prix* » (Guerrien, 2000, p. 384).

En d'autres termes, la politique économique (PE) est définie comme un ensemble de décisions cohérentes, prises par les pouvoirs publics et visant, à l'aide de divers instruments à atteindre des objectifs afin d'orienter l'économie dans le sens souhaitable.

Les politiques économiques reposent sur deux principes :

- *Le principe de cohérence* (Tinbergen, 1963) établit qu'une politique économique doit reposer sur un nombre d'instruments au moins aussi important que le nombre d'objectifs qui lui sont assignés.

- *Le principe d'efficacité* (Mundell, 1960) stipule que les instruments doivent être affectés aux objectifs selon leur efficacité relative.

Face à un problème qu'ils cherchent à résoudre les responsables de la PE doivent distinguer ce qui relève de leur influence et ce qu'ils subissent.

Dans cette perspective, il existe quatre types de variables importantes :

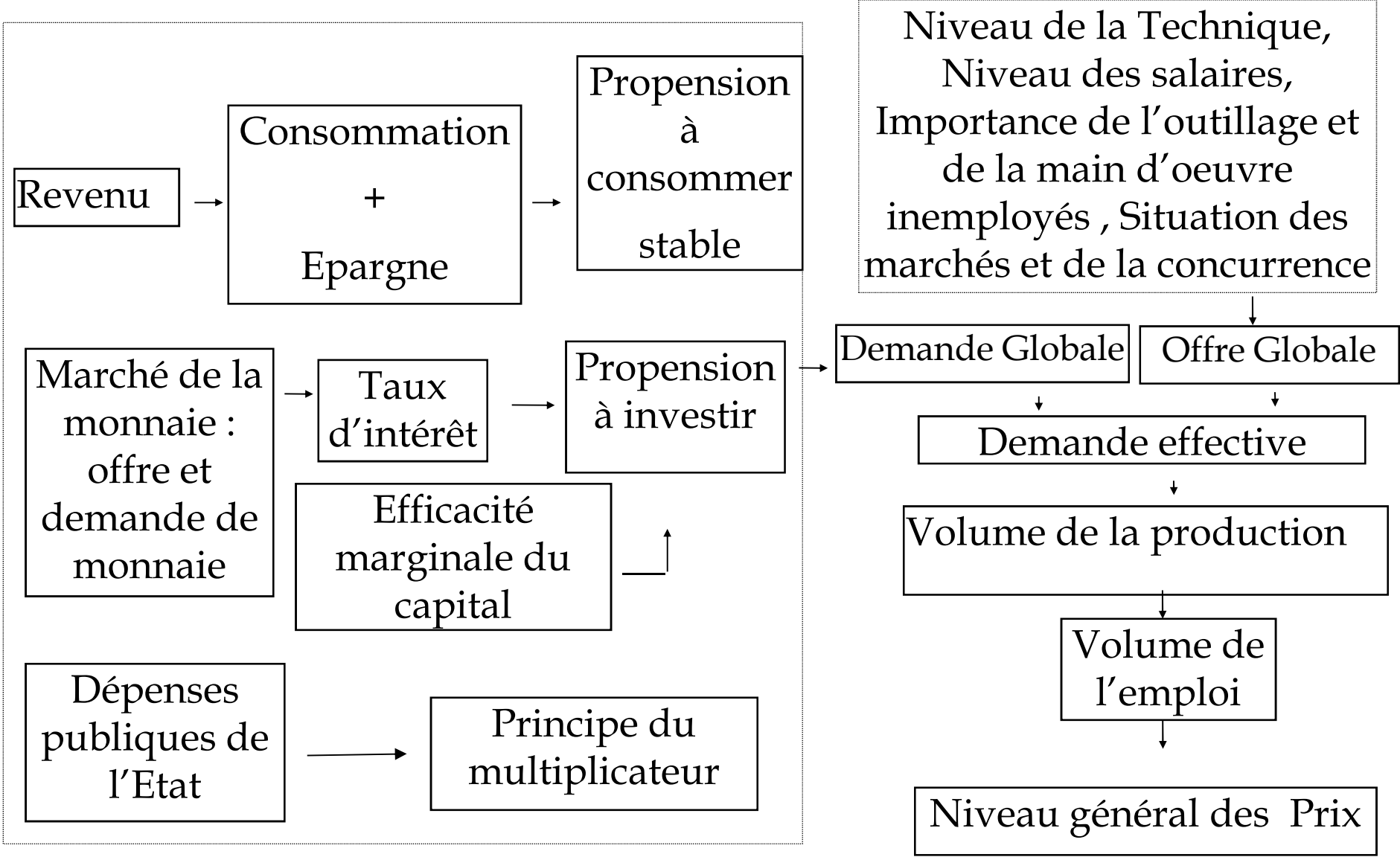
- 1° Les instruments de la PE (variables sur lesquelles on peut agir)
- 2° Les variables non contrôlées par les responsables de la PE
- 3° Les objectifs de la PE
- 4° Les variables non pertinentes (accessoires aux modèles économiques)

## → Les liens entre théories économiques et les politiques économiques

La politique économique insiste sur le fait que l'Etat doit intervenir, tant sur le plan des politiques de régulation (court terme) que sur le plan des politiques structurelles (long terme). Le débat théorique intervient à deux niveaux : la politique économique est-elle stabilisatrice ou déstabilisatrice ? La politique économique est-elle efficace ou inefficace ?

1° Dans la vision macroéconomique de Keynes, *la politique économique est stabilisatrice*, c'est elle qui permet de relancer l'activité économique. Cette vision a été contestée par les monétaristes (Friedman). Critique de la politique budgétaire keynésienne : les individus ne consomment pas en fonction de leur revenu courant, mais de leur revenu permanent. L'effet multiplicateur n'est pas aussi stable. Ainsi une politique de relance pourrait avoir une influence retardée sur la consommation, l'effet pourrait se produire au mauvais moment. Critique de la politique monétaire, elle risque d'être à la source de l'inflation et donc de générer une instabilité accrue.

# MODELE KEYNESIEN





\* **Le théorème d'Haavelmo (prix Nobel, 1989)** est revenu sur l'effet multiplicateur du budget de l'Etat. Dans l'approche keynésienne, l'effet multiplicateur associé au déficit public financé par emprunt engendre un surplus de croissance. Le théorème d'Haavelmo indique qu'un budget équilibré n'est pas forcément neutre. Dans une situation de sous-emploi, un accroissement des dépenses publiques financé par une hausse des impôts de même valeur (donc sans déficit) a un effet positif sur la croissance économique.

2° *La politique économique est inefficace*, les politiques budgétaires n'ont pas les effets escomptés sur la croissance.

\* **Effet d'éviction** : l'investissement public évince l'investissement privé suite à la hausse des taux d'intérêt occasionné par le financement par emprunt.

\* **Principe de l'équivalence ricardienne** (Ricardo, Barro) : si le financement se fait par emprunt, cela implique que les individus anticipent que des impôts seront prélevés ultérieurement pour payer les intérêts et rembourser le capital, donc ils vont épargner davantage pour acquérir les titres émis par les pouvoirs publics. Leur richesse globale comme leur consommation est alors inchangée.

Si le financement est monétaire, les agents prévoient l'émission régulière de nouvelle monnaie, ils anticiperont rationnellement l'érosion de leurs encaisses par l'inflation et épargneront en prévision de cet investissement. Il n'y a donc aucun effet multiplicateur sur la demande globale possible.

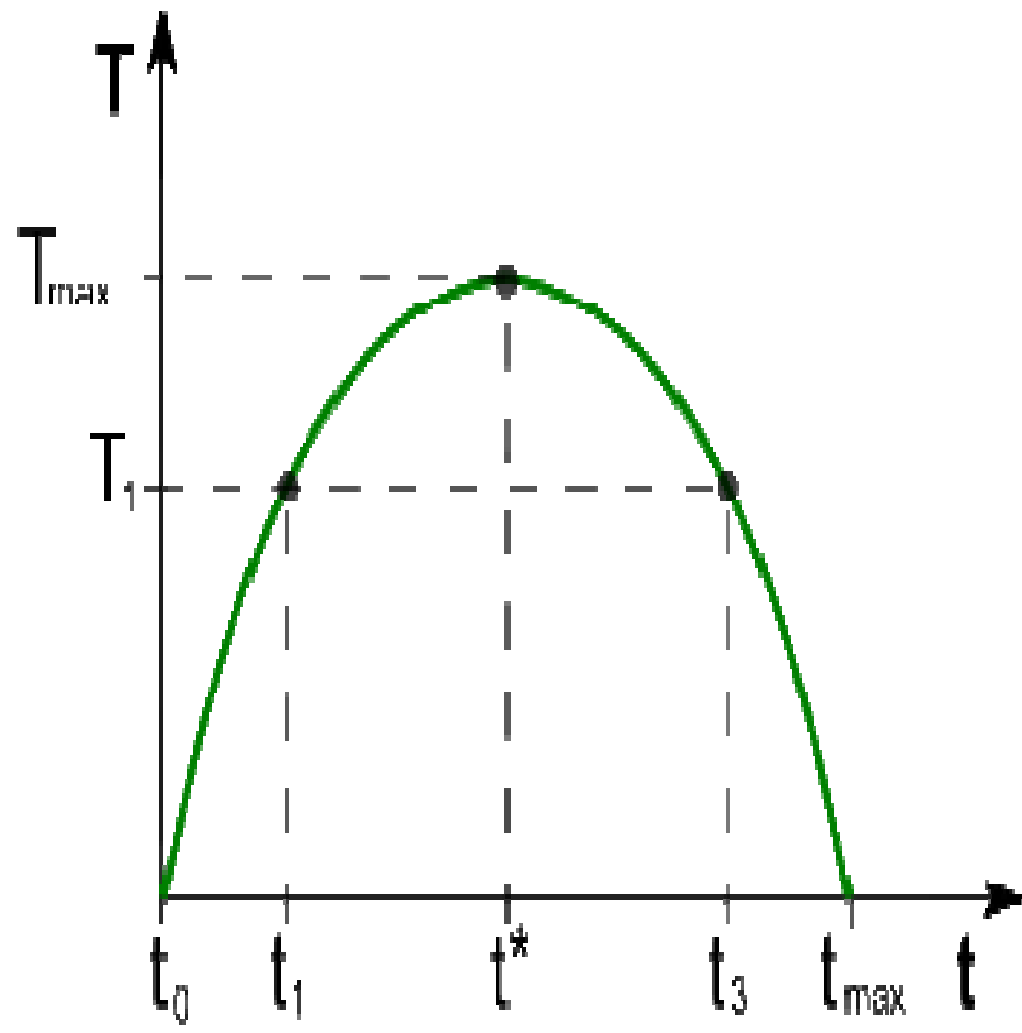
**\* Le modèle Mundell - Fleming soulève la question du rôle joué par la mobilité internationale du capital sous différents régimes de change.** En situation de changes fixes, l'efficacité d'une politique de relance dépend de la mobilité internationale des capitaux. Lorsque ces derniers sont immobiles, la relance budgétaire est sans effet sur l'activité réelle (en effet, si un pays augmente ses dépenses publiques, une partie de la relance part en importations, un déficit commercial apparaît, on assiste à une dépréciation du taux de change, la Banque Centrale doit alors intervenir pour soutenir la monnaie nationale, ce qui a pour effet de contracter la masse monétaire).

\* Dans les années 70, ce que l'on appelle communément les nouveaux classiques (Lucas, Barro) vont introduire **l'hypothèse des anticipations rationnelles**. Les agents économiques parviennent à intégrer dans leurs plans – grâce à leurs anticipations rationnelles – toute politique monétaire annoncée à l'avance. Dès lors, toute politique monétaire visant à relancer l'activité économique, est condamnée d'avance (sauf si les autorités monétaires sont capables d'engendrer des chocs intempestifs). Cette hypothèse est importante, elle part du principe que les agents économiques ne peuvent pas être trompés durablement par les autorités monétaires.

Cette question est actuellement débattue au sein des hautes instances monétaires. Pour influencer les marchés financiers et monétaires, les différents gouverneurs des Banques Centrales (BCE, Reserve Federal...) doivent être à la fois crédibles et imprévisibles (une partie de leurs décisions doit échapper aux anticipations du marché).

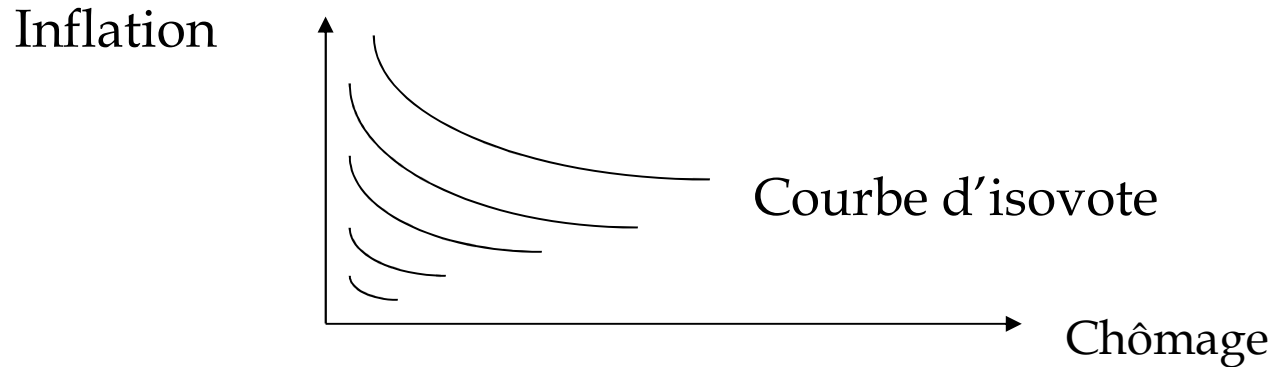
3° Au final, on constate que le rôle assigné à la politique dépend de la vision que l'on a de l'Etat. Depuis le début des années 70, de nombreuses analyses se sont développées pour remettre en cause de façon générale l'intervention de l'Etat ou l'image que l'on s'en fait.

\* **La courbe de Laffer** (Arthur Laffer) établit une relation entre la pression fiscale (taux d'imposition,  $t$ ) et les recettes fiscales ( $T$ ). Lorsque le taux d'imposition s'accroît, les recettes fiscales augmentent pour atteindre un maximum ( $T_{max}$ ). Mais si le taux dépasse la valeur  $t^*$ , les impôts perçus diminuent car l'effet désincitatif sur l'offre de travail (effet substitution) l'emporte sur l'effet de la hausse du niveau de taxation (effet revenu). La courbe de Laffer a ainsi la forme d'une cloche. Pour un taux d'imposition nul, les recettes fiscales sont inexistantes ; pour un taux d'imposition de 100%, les agents économiques cesseraient de travailler.



\* **La Théorie du Public Choice de William Nordhaus (1975)** : dans le contexte des années 70 et de l'arbitrage inflation - chômage, Nordhaus va chercher à prévoir quel type de politiques conjoncturelles seront choisies en s'appuyant sur le cycle électoral. Il note qu'à l'approche des élections, les gouvernements sont tentés de créer de l'inflation (pour faire baisser le niveau du chômage à court terme et remporter ainsi les élections) qu'ils combattent ensuite. Nordhaus en conclut que les systèmes démocratiques vont choisir à long terme une politique de moindre chômage et de plus grande inflation que le niveau optimal. Les hypothèses de ce modèle sont les suivantes :

(i) l'électeur a des préférences politiques mais il module son vote en fonction des résultats des politiques économiques, spécialement en matière de chômage et d'inflation. Il est possible de donner une représentation graphique des préférences politiques. Il suffit de tracer des courbes d'isovote (chacune représentant la combinaison politique apportant un même résultat au parti de gouvernement) sur un axe horizontal identifié par le chômage et sur un axe vertical identifié par l'inflation.



(ii) L'électeur ne dispose pas d'informations suffisantes sur l'Etat de l'économie, sur les options ouvertes aux décideurs politiques et leurs conséquences. Il ignore en particulier, au prix de quelles conséquences fâcheuses dans le futur a pu être obtenu un résultat qui semble bon aujourd'hui.

(iii) Les partis ne cherchent qu'à engranger le plus grand nombre de voix possibles pour battre leurs rivaux lors des prochaines élections. Pour cela, ils essaient d'atteindre la courbe d'isovote la plus proche possible de zéro. Ils sont cependant contraints par les possibilités d'arbitrage dictées par l'économie.

(iv) Les possibilités économiques sont représentées dans le même plan (courbe isovote en fonction du chômage et de l'inflation) par des équilibres de court terme (courbe de Phillips) et des équilibres de long terme. Dès lors, la courbe économique de long terme sera d'autant plus loin de l'origine (électoralement mauvaise) que l'on aura fait baisser artificiellement la courbe de court terme (électoralement bonne). A l'inverse, il est électoralement rentable de déformer la courbe de court terme pour se rapprocher d'une courbe d'isovote qui permet d'être élu, même si cela a pour effet de dégrader la courbe de long terme.

(v) Les électeurs se rappellent de moins en moins les événements passés, l'Etat dispose ainsi de moyens pour déplacer, dans une certaine mesure, les bonnes et les mauvaises périodes.

Aux vues de ces hypothèses, le programme de maximisation prendra la forme suivante : immédiatement après l'élection, le parti gagnant augmentera le chômage jusqu'à un niveau assez élevé afin de combattre l'inflation. Puis, à l'approche de nouvelles élections, le niveau du chômage sera abaissé jusqu'à atteindre un taux qui ne tiendra aucun compte des conséquences inflationnistes à venir. Ce que l'on nomme aujourd'hui, *le cycle politique*, conduit à une évolution en dents de scie des taux de chômage et des taux d'inflation. Les gouvernements augmenteraient les dépenses publiques et relanceraient l'économie avant les échéances électorales afin d'être réélus, mais au mépris du respect des équilibres macroéconomiques.



- **La Théorie de l'incohérence temporelle de Kydland et Precott (1977)** souligne qu'un gouvernement, pour atteindre ses objectifs, procédera par surprise ou ne suivra pas au moment de la mise en oeuvre de sa politique économique celle annoncée préalablement.

Si les autorités annoncent une politique monétaire rigoureuse, les agents économiques modèrent leurs revendications salariales et réclament des taux d'intérêt moins élevés anticipant une faible inflation. Mais une fois ces anticipations formées, le gouvernement peut mettre en oeuvre une politique monétaire plus laxiste. L'inflation plus élevée diminue le salaire réel et devrait favoriser la création d'emplois. Cette stratégie est inefficace et coûteuse puisque, d'une part, l'effet sur l'emploi est transitoire (les agents réévaluant leurs demandes d'augmentation de salaires) et, d'autre part, les agents intégreront par la suite la possibilité de ces surprises dans leurs anticipations et donc leurs revendications.

Une solution à cette incohérence temporelle est fournie par la délégation de la politique monétaire à une Banque Centrale Indépendante. Rogoff (1985) montre ainsi que l'adoption d'un banquier central conservateur (qui accorde un poids plus important que la société à la lutte contre l'inflation) permet de réduire le biais inflationniste de la politique monétaire, mais au prix d'une moins bonne stabilisation de l'activité.

## → Objectifs et typologie des politiques économiques

-La simple évocation des politiques économiques implique qu'il existe des situations de déséquilibres, de crises, qui soit ne peuvent se résorber d'elles mêmes, soit durent trop longtemps pour qu' l'on accepte de supporter les coûts qu'elles induisent sans réagir. Le rôle de l'Etat est donc de corriger les imperfections découlant du fonctionnement du marché. Tout dépend donc de la manière dont on perçoit l'activité de l'Etat.

- L'économiste américain Musgrave a dressé une typologie des interventions de l'Etat. L'action des pouvoirs publics peut être appréhendée à travers trois fonctions principales : une fonction d'allocation, de redistribution et de stabilisation (ou de régulation).

\* *La fonction de stabilisation* vise les grands objectifs macroéconomiques tels qu'un niveau d'emploi élevé, une inflation modérée, une croissance du PIB... Cette fonction relativement nouvelle de l'Etat nécessite des moyens appropriés que sont la politique budgétaire, monétaire... C'est-à-dire des politiques économiques de court terme. Le rôle de l'Etat est de freiner la croissance en évitant l'apparition de l'inflation dans la phase haute du cycle ou de la stimuler en période de récession.

\* *Par la fonction d'allocation des ressources*, l'Etat est amené à intervenir pour cinq raisons principales : (1) la définition de règles et des droits permettant le fonctionnement des marchés. (2) l'existence de rendements croissants aboutissant à l'émergence de monopoles naturels. (3) lorsque le marché s'avère incapable de satisfaire certains besoins (production de biens et services collectifs). (4) la multiplication des effets externes liés aux activités des particuliers (ménages, entreprises). Ainsi l'Etat intervient pour réglementer à titre préventif certaines activités et prévenir les possibilités de nuisances (effets externes négatifs) liées à certains domaines d'activité comme le rejet des eaux usées et polluées, le rejet de gaz toxiques dans l'air. (5) la régulation du marché des biens tutélaires. Il s'agit de biens que le marché produit spontanément en quantité suffisante pour satisfaire les besoins des agents, mais pour lesquels l'autorité publique considère qu'il faut intervenir dans la consommation des agents, pour qu'ils consomment plus (l'hygiène) ou moins (alcool).

\* *La fonction de redistribution* relève de la justice sociale. Par nature, le libéralisme et l'économie de marché créent des inégalités dans la société. L'Etat est amené à réduire ces inégalités en redistribuant une partie de la richesse nationale créée. Ainsi l'Etat semble plus que jamais responsable de la réparation du risque social et de la solidarité sociale. On se tourne vers lui comme vers le garant de la redistribution par l'impôt et les revenus de transferts, et on attend de lui qu'il permette à tous d'accéder à des services collectifs de qualité. Lorsque se développent les phénomènes d'exclusion, de grande pauvreté, d'anomie dans les banlieues, c'est son intervention que l'on réclame ou son inaction que l'on déplore.

- L'objectif le plus évident est celui qui consiste à rechercher la meilleure des situations possibles pour une population donnée. Les responsables de la politique économique sont ainsi en charge de l'intérêt collectif. En termes économiques, l'objectif est de maximiser le bien être social (surplus des consommateurs et profit des entreprises).

-Depuis les travaux de Nicolas Kaldor (1971), la politique économique retient quatre objectifs principaux, c'est le fameux **Carré Magique**. Il s'agit d'une représentation graphique qui visualise la question de la croissance (il s'agit de stimuler le développement de la production et du revenu national considéré comme le garant d'une amélioration du bien être des individus) au regard *du plein emploi*, (il s'agit d'utiliser au mieux tous les facteurs de production disponibles, ceci ramène souvent au plein emploi du facteur travail, c'est-à-dire à une baisse du chômage) ; *de la stabilité des prix* (il s'agit de limiter le développement de l'inflation), *de l'équilibre extérieur* (il s'agit d'équilibrer les entrées et les sorties de biens, de services, de revenus et de capitaux avec le reste du monde) et *de l'équilibre des finances publiques* (recettes moins les dépenses).

Les deux premiers objectifs correspondent à l'idée d'une croissance saine et durable. Les deux derniers rappellent que l'Etat opère sous contrainte. Il ne peut accumuler durablement des déséquilibres budgétaire et extérieur sous peine de remettre en cause les deux premiers objectifs. Un Etat a accumulé une dette publique importante, risque de s'en remettre à une politique inflationniste afin de rembourser sa dette...

## → Les instruments de politique économique

Lorsque l'on aborde les moyens d'action de l'Etat sur l'économie, on oppose la politique conjoncturelle dont l'horizon est le court terme (de quelques mois à deux ans) à la politique structurelle dont les effets se font sentir à moyen et long terme (plus de deux ans).

*Les politiques conjoncturelles* sont un ensemble de mesures destinées à minimiser les fluctuations de l'activité économique. Elles chercheraient à maintenir ou à rétablir ce que l'on nomme les grands équilibres (le carré magique) et cela grâce aux politiques de régulation de la demande. Elles s'appuient sur *la politique budgétaire* (dépenses et recettes de l'Etat) dont les instruments utilisés sont alors les investissements publics, les impôts, les subventions et aides diverses et plus généralement le solde budgétaire (il s'agit surtout d'un déficit); sur *la politique fiscale* qui prend la forme d'un ensemble de mesures définissant les bases sur lesquelles sont calculés les impôts (l'assiette fiscale) et la progressivité des taux d'imposition, et sur *la politique monétaire* (influence l'activité économique par l'intermédiaire du montant et du coût de la monnaie) dont les instruments utilisés sont les taux d'intérêt, l'action de la Banque de France (et de la Banque Centrale Européenne) sur le marché monétaire et la réglementation en vigueur.

*La politique de change* est une composante de la politique monétaire. Les autorités monétaires peuvent défendre la valeur de leur monnaie sur un plan interne (lutte contre l'inflation) et sur un plan externe (défenses des parités par rapport aux autres monnaies).

On distingue généralement plusieurs types de politique conjoncturelle qui se réfèrent aux phases d'expansion et de récession. On parle alors de politique de relance (expansion) ou de politique de stabilisation. *La politique de relance* cherche à stimuler la demande afin que les entreprises produisent davantage et embauchent. Une ou plusieurs composantes de la demande sont favorisées (consommation des ménages, investissement des entreprises...). Ainsi en 1981-1982, il s'agissait surtout d'une relance par la consommation (déficit budgétaire, création d'emplois publics). *La politique de stabilisation* est généralement une politique de lutte contre l'inflation. On réduit la demande intérieure et on cherche à rétablir les équilibres (budget, balance commerciale). Il s'agit d'une politique de rigueur ou d'austérité.

*Les politiques structurelles* sont un ensemble de dispositions qui visent à influencer durablement la structure et la base de l'économie. *Les politiques sectorielles* telles que la politique industrielle, la politique agricole... visent à protéger ou à soutenir certaines activités considérées comme stratégiques pour un pays (secteur exposé, secteur abrité). Elles peuvent être justifiées par la nécessité de fournir un cadre permettant de faciliter les restructurations en œuvre ou par la volonté des décideurs d'être présents sur un secteur considéré comme primordial pour l'avenir (pôles de compétitivité).

*La politique de la concurrence* vise à définir les règles juridiques qui encadrent les activités économiques. Les vagues de dérèglementation, l'ouverture des marchés à la concurrence, la remise en cause des monopoles nationaux sont autant d'expressions du rôle joué par les autorités européennes de la concurrence.

*La politique sociale* consiste dans l'usage du pouvoir politique pour supplanter, compléter ou modifier les mécanismes du système économique en vue d'atteindre les résultats que le système ne pourrait pas atteindre par lui-même.



Selon Pierre Rosanvallon, il existerait quatre volets de la politique sociale, le volet redistributif (c'est l'Etat providence qui a pour mission d'assurer la solidarité entre les citoyens), le volet de capacitation (ce sont les outils par lesquels les personnes ont les moyens de gérer leurs chances : égalité des chances, santé, éducation...), le volet régulateur qui renvoie à la réglementation (notamment le droit du travail) et le volet protecteur qui vise à préserver la dignité humaine (préservation des droits fondamentaux des citoyens).

La politique sociale renvoie à une série d'enjeux liés à l'emploi, la formation professionnelle, la protection sociale, l'assurance maladie, les retraites, l'éducation, la prise en charge des personnes handicapées... Dans ce qui suit nous nous intéresserons plus particulièrement aux politiques d'emploi et aux retraites. Les politiques d'emploi sont généralement utilisées pour abaisser le taux de chômage naturel, elle peuvent cependant être également mobilisées pour atténuer les pressions supportées par certaines catégories d'individus sur le marché du travail (jeunes, chômeurs de longue durée...).

## → Les acteurs de la politique économique

La notion de politique économique est trompeuse. En effet, elle suggère, à travers ses objectifs, une impulsion unique, qui plus est de l'Etat ou du gouvernement qu'il incarne. Or si l'Etat est bien au centre, il n'est ni seul ni un tout, la politique économique semble plutôt le résultat d'un compromis (Thomas, 1994).

-L'Etat est directement en charge de la politique budgétaire, de la politique fiscale et des politiques structurelles. Il a vu ses marges de manœuvre se réduire en raison du processus de décentralisation (autonomie des régions), du processus de construction européenne (montée en puissance de la Banque Centrale Européenne) et de l'importance des marchés financiers (sur lesquels on trouve des acheteurs de titres de dettes des Etats).

- Certaines décisions relèvent d'autorités plus ou moins indépendantes ou autonomes comme le sont les banques centrales. Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale (la Fed) est formée d'un système de douze banques à compétence régionale qui partagent le pouvoir avec 7 gouverneurs. Ceux-ci sont nommés par le Président des Etats-Unis dans certaines conditions (approbation du Sénat) qui assurent leur totale indépendance : exemple de la politique monétaire de Paul Volcker (1979 - 1987) et du gouvernement de Ronald Reagan.

Depuis l'avènement de l'euro et la mise en place de la Banque Centrale Européenne (BCE), les autorités de l'Union Economique et Monétaire (UEM) ont un pouvoir autonome découlant du transfert de souveraineté monétaire par les Etats membres. Théoriquement et de manière pratique également, un Etat membre ne peut plus intervenir pour dicter à la BCE la conduite à tenir en matière de politique monétaire.

- Les institutions internationales au premier desquels figurent l' Union Européenne, le FMI, l'OCDE, l'OMC... interviennent directement auprès des gouvernements dans l'élaboration de la politique économique. Le Pacte de stabilité et de croissance (PSC) européen fixe des contraintes limitant la marge de manœuvre des décideurs politiques (déficit public). Le FMI intervient au niveau des plans d'ajustement structurels (restauration de l'équilibre budgétaire et retour à la viabilité économique extérieure du pays). L'OCDE apporte des conseils en matière de politique économique en rédigeant une fiche pays (prévision et conseils).

## France : Demande et production

|                                   | 2008                           | 2009  | 2010 | 2011 | Quatrième trimestre |      |      |
|-----------------------------------|--------------------------------|---|------|------|---------------------|------|------|
|                                   |                                |   |      |      | 2009                | 2010 | 2011 |
|                                   | prix courants<br>milliards d'€ | Pourcentages de variation annuelle, en volume<br>(prix de 2000) |      |      |                     |      |      |
| Consommation privée               | 1 113.9                        | 1.0   | 1.2  | 1.5  | 1.8                 | 0.7  | 2.0  |
| Consommation publique             | 451.3                          | 1.8   | 1.6  | 0.5  | 2.3                 | 0.8  | 0.3  |
| Formation brute de capital fixe   | 426.9                          | -7.1  | -1.6 | 4.0  | -6.0                | 1.4  | 4.4  |
| Secteur public                    | 62.4                           | -2.4  | 0.6  | 2.6  | 0.1                 | 2.2  | 1.4  |
| Secteur privé : résidentiel       | 124.1                          | -7.8  | -3.6 | 0.7  | -6.7                | -1.4 | 1.7  |
| Secteur privé : autres            | 240.4                          | -7.9  | -1.2 | 6.0  | -7.2                | 2.7  | 6.7  |
| Demande intérieure finale         | 1 992.1                        | -0.6  | 0.7  | 1.8  | 0.3                 | 0.8  | 2.1  |
| Variation des stocks <sup>1</sup> | 5.2                            | -1.9  | 0.5  | 0.3  |                     |      |      |
| Demande intérieure totale         | 1 997.3                        | -2.4  | 1.3  | 2.1  | -1.1                | 1.5  | 2.1  |
| Exportations de biens et services | 514.1                          | -10.9   | 7.8  | 7.2  | -4.6                | 9.4  | 7.4  |
| Importations de biens et services | 563.5                          | -9.9  | 5.5  | 6.9  | -5.9                | 6.9  | 7.2  |
| Exportations nettes <sup>1</sup>  | - 49.4                         | 0.0   | 0.4  | 0.0  |                     |      |      |
| PIB aux prix du marché            | 1 948.0                        | -2.5  | 1.7  | 2.1  | -0.6                | 2.0  | 2.1  |

Note : Les comptes nationaux étant basés sur des indices chaîne officiels, il existe donc un écart statistique dans l'identité comptable entre le PIB et les composantes de la demande réelle. Voir *Perspectives*

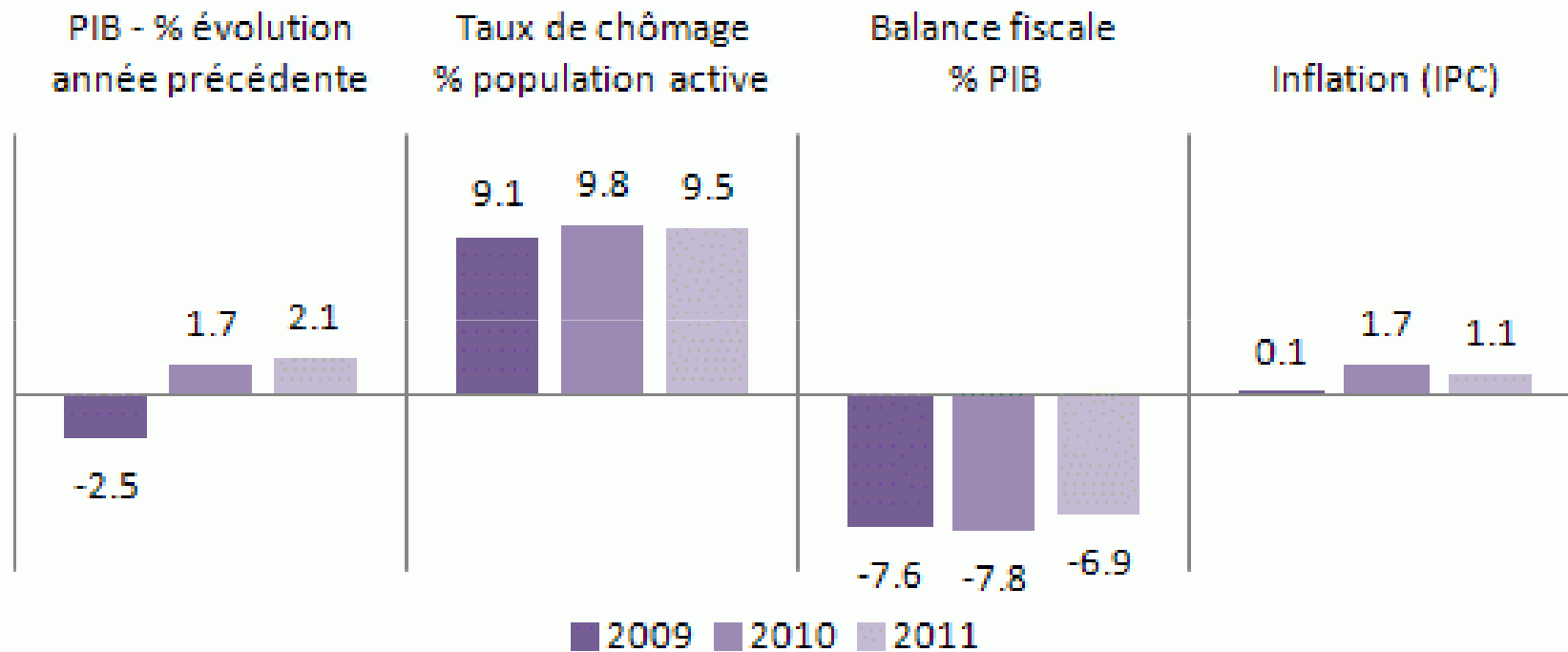
*économiques de l'OCDE: Sources et méthodes*, (<http://www.oecd.org/eco/sources-and-methods>).

Des prévisions trimestrielles détaillées sont disponibles dans l'annexe statistique pour les sept pays principaux, la zone euro et l'ensemble de l'OCDE.

1. Contributions aux variations du PIB en volume (en pourcentage du PIB en volume de l'année précédente), montant effectif pour la première colonne.

Source : Base de données des *Perspectives économiques* de l'OCDE, n° 87.

## Projections OCDE- France



- Les collectivités régionales et locales jouent également un rôle, variable selon les pays. En Allemagne, les Länder ne sont pas seulement des provinces, ce sont aussi des Etats possédant leur propre souveraineté. Ils ont leur propre Constitution de Land qui doit reprendre, dans l'esprit de la Loi fondamentale, les principes de l'Etat de droit républicain, démocratique et social. Les länders et les communes assurent près de 45% de la dépense publique. Leur compétence en matière de politique économique est reconnue au niveau institutionnel. Elle se traduit par leur représentation, dans les différents organes de décision, y compris le conseil de la Bundesbank (Banque centrale allemande). En France, les politiques de décentralisation (réformes de 1982, 2005) ont modifié sensiblement les compétences et les finances des collectivités locales. La décentralisation est une politique de transfert des attributions de l'Etat vers des collectivités territoriales ou des institutions publiques pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière.

-Les électeurs ont un poids non négligeable dans la conduite de la politique économique. Ce sont eux qui élisent le Président, sur la base d'engagements pris par ce dernier. Le non respect d'un contrat tacite est synonyme de non - réélection (voir la théorie du cycle électoral). Cependant, tous les électeurs ne sont pas égaux et non pas la même influence sur la conduite de la politique économique du gouvernement. Les groupes de pression (lobbies pétroliers et automobiles par exemple) peuvent chercher à bénéficier d'une rente ou d'un avantage en poussant le gouvernement à prendre des mesures qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt collectif, mais dans le sens de leurs intérêts. Les groupes de contre-pouvoirs (syndicats, organisations patronales, organisations agricoles...) peuvent avoir un rôle important, notamment dans la négociation collective. Dans des pays comme l'Allemagne ou la Suède, ces derniers définissent une véritable politique sociale et économique avec le gouvernement .

Le rôle de l'Etat est donc d'imprimer un rythme et une certaine cohérence dans les interventions qu'il entend mener. Il s'agit de concilier les différents intérêts économiques, politiques, sociaux et moraux exprimés par les partis et groupes de pression de toute nature.

## → L'environnement socio-économique et les nouvelles contraintes de la politique économique

Notre perception des problèmes économiques a évolué sous l'effet de deux phénomènes : la complexité accrue des économies et les progrès des connaissances théoriques et appliquées en économie.

### Les économies se sont modifiées par des transformations incessantes

- L'émergence d'un système de production et de distribution plus complexe suite à la spécialisation et l'organisation des entreprises, l'apparition de nouveaux marchés, au phénomène de délocalisation, de participations croisées...

-L'apparition de disparités croissantes entre les individus et groupes d'individus au sein d'une économie nationale (disparité des revenus, travail qualifié/non qualifié...).

-Les comportements des agents économiques sont plus sophistiqués (mieux informés, utilisation des marchés financiers, comportements de consommation plus subtils).



| <b>Taux de détention des ménages par type d'actifs</b> |             |
|--|-------------|
|  | <i>en %</i> |
| Champ : ménages ordinaires en France.                  |             |
| Source : Insee, enquêtes Patrimoine 2009-2010.         |             |
|  | 2010        |
| Livrets d'épargne                                      | 84,8        |
| Épargne-logement                                       | 30,9        |
| Valeurs mobilières                                     | 18,9        |
| Ensemble assurance-vie,<br>épargne retraite            | 48,3        |
| Patrimoine financier                                   | 92,0        |
| Patrimoine immobilier                                  | 61,7        |

Source : INSEE Enquête Patrimoine 2010

## Actifs financiers des ménages européens

| Pays      | Mds €  | % PIB | Monnaie | Action /<br>Obligation<br>s | Assuran<br>ce vie |
|-----------|--------|-------|---------|-----------------------------|-------------------|
| Allemagne | 4412   | 176.8 | 1737.5  | 1145.8                      | 1489.9            |
| Danemark  | 488.2  | 209.3 | 109.9   | 133.5                       | 239.1             |
| France    | 3506.8 | 179.8 | 1099.9  | 853.2                       | 1376.2            |
| Grèce     | 270    | 111.1 | 196.7   | 51.3                        | 10.4              |
| Suède     | 459.7  | 158.4 | 100.1   | 168.5                       | 181.2             |

Source : Eurostat (2010)

La contrepartie de cette sophistication est une volatilité croissante des comportements : une consommation plus variable, des flux financiers plus importants, des programmes d'investissements plus aléatoires (sans cesse repoussés selon la perception de l'avenir des chefs d'entreprises).

-L'ouverture incessante des économies, retranscrit par le phénomène de la mondialisation. Cette globalisation du monde a mis à l'ordre du jour des thèmes comme la coopération internationale, le regroupement régional (UE, ALENA, MERCOSUR, ASEAN...). L'avènement de l'euro et de l'Union Economique et Monétaire pèsent de tout leur poids sur les Etats membres (pacte de stabilité, 3% déficit public, 60% de la dette publique). La politique monétaire est désormais de la responsabilité de la BCE.

- Depuis la vague de libéralisation économique engendrée par les gouvernements Reagan et Thatcher dans les années 80 (Globalisation financière, logique des trois D), les marchés financiers jouent un rôle important dans un monde où les capitaux sont libres de circuler (mobilité presque parfaite).

- La crise financière, occasionnée par les subprimes a généré l'une des plus graves crises depuis la grande dépression de 1929. Les effets de cette crise sont encore loin d'avoir tous été estimés.

| Zones                | 2007    | 2008   | Var %  | 2009     | 2010     | Var % |
|----------------------|---------|--------|--------|----------|----------|-------|
| NYSE Euronext Europe | 4222.7  | 2101.7 | - 50.2 | 2 869,4  | 2 930,1  | 2.1   |
| London SE            | 3851.7  | 1868.2 | - 51.5 | 3 453,6  | 3 613,1  | 4.6   |
| Deutsche Börse       | 2105.2  | 1110.6 | - 47.2 | 1 292,4  | 1 429,7  | 10.6  |
| NYSE Euronext USA    | 16650.8 | 9208.9 | - 41.2 | 11 837,8 | 13 394,1 | 13,1  |
| Nasdaq OMX           | 4013.7  | 2396.3 | - 40.3 | 3 239,5  | 3 889,4  | 20,1  |
| Tokyo SE Group       | 4330.9  | 3115.8 | - 28.1 | 3 306,1  | 3 827,8  | 15,8  |
| Shanghai SE          | 3694.3  | 1425.4 | - 61.4 | 2 704,8  | 2 716,5  | 0.4   |
| Bombay SE            | 1819.1  | 647.2  | - 64.4 | 1 306,5  | 1 631,8  | 24.9  |
| Hong Kong Exchange   | 2654.4  | 1328.8 | - 49.9 | 2 305,1  | 2 711,3  | 17.6  |

Capitalisation boursière des principales financières dans le monde

Source : World Federation of Exchange

## Une nouvelle perception théorique de la politique économique

Dans le court terme, il s'agit toujours de stabiliser l'activité économique, de faire en sorte que le taux de chômage et le nombre d'individus en situation précaire soient les plus faibles possibles. Il s'agit également de maîtriser et de stabiliser le taux d'inflation à un niveau optimal (inférieur à 3%). Enfin les autorités monétaires peuvent se donner un objectif de stabilité de la parité de leur monnaie vis à vis d'une devise internationale ou encore un objectif d'équilibre des échanges extérieurs. A long terme, l'objectif sera d'assurer un taux de croissance régulier et aussi élevé que possible. Au niveau des instruments de politique économique, les responsables ont toujours à leur disposition, l'arme monétaire, qui consiste à modifier les conditions dans lesquelles les agents privés disposent de moyens de paiement (et accèdent aux marchés financiers), l'arme fiscale en modulant les barèmes et l'assiette de l'impôt ou l'arme budgétaire (déficit budgétaire).

- Cependant les économistes ont pris conscience des contraintes dynamiques, et plus précisément de la variable **temps** dans la pratique des politiques économiques. Dans le cas d'une politique budgétaire, le déficit d'aujourd'hui, financé par emprunt, représentera une charge fiscale que les contribuables devront supporter demain (principe d'équivalence). Ce déficit réduira également les marges de manœuvre des responsables qui devront veiller à maintenir un équilibre des finances publiques. Dans le cas d'une politique monétaire, une manipulation trop fréquente des taux d'intérêt ou de la variation de la masse monétaire sera perçue par les opérateurs sur le marché financier comme une politique monétaire erratique et imprévisible. Ceci pourra les amener à intégrer dans les taux d'intérêt nominaux sur les prêts une prime de risque pour se prémunir contre les effets incertains de cette politique.

- Les économistes ont d'autre part insisté sur le rôle déterminant des anticipations depuis les travaux de Robert Lucas (Prix Nobel de 1995). Plus connue sous le nom de « *critique de Lucas* », cette démonstration théorique rappelle que les agents économiques ne sont pas passifs et réagissent aux mesures annoncées ou appliquées en termes de politique économique. Ainsi les anticipations faites par les agents sur le futur de l'économie devraient changer avec la politique économique puisque celle-ci a pour ambition de modifier le cours futur des choses. Comme les autorités publiques ne peuvent plus manipuler les instruments qu'elles contrôlent en négligeant les réponses des agents concernés, les économistes ont introduit l'idée de crédibilité et de règle de politique économique. Ainsi l'efficacité d'un programme économique va dépendre du comportement collectif des agents économiques (ces derniers peuvent assentir au programme qui leur soumis ou au contraire s'en défier et chercher à s'en protéger). .

- Une pratique de la politique macroéconomique qui reste difficile. Il s'agit d'abord d'une difficulté d'ordre prévisionnel. Malgré les progrès considérables des méthodes statistiques et d'analyse des données, il est encore très difficile de faire des prévisions économiques dans le monde actuel. D'autant plus que l'horizon de la prévision dépasse rarement 12-18 mois, or les effets d'une politique économique apparaissent généralement au delà. C'est donc en anticipation de la conjoncture à venir qu'une mesure est adoptée. Il est important dans l'établissement d'un programme de politique économique de savoir gérer la durée de l'action publique. L'Etat doit alors gérer deux types de problèmes : la myopie ( le fait d'agir maintenant sans prendre en compte le fait que ces mesures affectent le comportement des agents économiques) et la précipitation (qui nuit à la crédibilité des mesures). Ensuite, une difficulté d'ordre sémantique, faute d'un consensus entre les spécialistes de la macroéconomie, les responsables de la politique économique ne peuvent s'appuyer sur un corps de doctrine reconnu par tous (exemple la possibilité pour la monnaie d'affecter la sphère réelle). Enfin, une difficulté d'ordre politique, les équipes au pouvoir s'efforceront toujours de se représenter devant les électeurs dans le contexte d'une conjoncture favorable (ce qui fait dire à certains, que la politique économique s'établira au rythme des rendez-vous électoraux).



|                    |       |       | Projections |      | Dif Juin 2011 |       |
|--------------------|-------|-------|-------------|------|---------------|-------|
|                    | 2009  | 2010  | 2011        | 2012 | 2011          | 2012  |
| <b>Etats Unis</b>  | - 3.5 | 3.0   | 1.5         | 1.8  | - 1.0         | - 0.9 |
| <b>Allemagne</b>   | - 5.1 | 3.6   | 2.7         | 1.3  | - 0.5         | -0.7  |
| <b>France</b>      | - 2.6 | 1.4   | 1.7         | 1.4  | - 0.4         | - 0.5 |
| <b>Italie</b>      | - 5.2 | 1.3   | 0.6         | 0.3  | - 0.4         | - 1.0 |
| <b>Espagne</b>     | - 3.7 | - 0.1 | 0.8         | 1.1  | 0.0           | - 0.5 |
| <b>Japon</b>       | - 6.3 | 4.0   | - 0.5       | 2.3  | 0.2           | - 0.6 |
| <b>Royaume Uni</b> | - 4.9 | 1.4   | 1.1         | 1.6  | - 0.4         | - 0.7 |
| <b>Russie</b>      | - 7.8 | 4.0   | 4.3         | 4.1  | - 0.5         | - 0.4 |
| <b>Chine</b>       | 9.2   | 10.3  | 9.5         | 9.0  | - 0.1         | - 0.5 |
| <b>Inde</b>        | 6.8   | 10.1  | 7.8         | 7.5  | - 0.4         | - 0.3 |

Source : Perspectives de l'économie mondiale, FMI (sept 2011)